

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
 Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
 Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_109

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DOUZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **06/06/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
28	14	6	40

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOUTACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POINY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmy COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENEYLON, Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Daniel GONTHIER

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Joé BEDIER donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Ridwane ISSA donne procuration à Monsieur Patrice BOULEVART, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Madame Jimmy COUPOU, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Bruno ROBERT donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_109

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE PHOTOVOLTAÏQUE

Le résultat de clôture au 31/12/2024 du budget annexe « Photovoltaïque » s'élève à **(+) 24 191,46 €** toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : **(+) 24 191,48 €**
- Section d'investissement : **(-) 0,02 €**

Aucun reste à réaliser n'a été constaté sur l'exercice écoulé.

Les résultats constatés au compte administratif 2024 du budget annexe « Photovoltaïque » se décomposent de la manière suivante :

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	84 789,39	56 801,68	66,99%
Recettes	84 789,39	80 993,14	95,52%
Résultat de l'exercice		24 191,46	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	61 189,37	33 231,34	54,31%
Recettes	61 189,37	33 233,45	54,31%
Résultat de l'exercice		2,11	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		24 189,37	
Résultat de clôture (A)		24 191,48	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	23 600,02	23 570,32	99,87%
Recettes	23 600,02	23 570,32	99,87%
Résultat de l'exercice		0,00	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		-0,02	
Résultat de clôture (B)		-0,02	
Résultat global de clôture (A+B)		24 191,46	

En ce qui concerne la section de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2024 correspondent :

- au frais d'entretien des panneaux pour 493.92 € (chapitre 011)
- au remboursement des intérêts d'emprunt à hauteur de 9 241.95 € (chapitre 66)
- à l'obligation d'amortissement des installations pour 23 570,30 € (chapitre 042).

Les recettes encaissées au titre de la vente de la production d'électricité à EdF se sont élevées à 33 233.45 € (chapitre 70).

Enfin, l'excédent de fonctionnement de 2023 a été repris en recettes de la section de fonctionnement du budget 2024 (compte 002) à hauteur de 24 189.37 €.

En ce qui concerne la section d'investissement :

Les dépenses d'investissement ont concerné :

- le remboursement du capital de l'emprunt pour 23 570,32 € (chapitre 16)
- la reprise du déficit d'investissement de l'exercice 2023 pour (-) 0.02 € en dépenses (chapitre 001).

Les recettes d'investissement ont concerné :

- la dotation aux amortissements des panneaux photovoltaïque pour 23 570,30 € (chapitre 040)
- la couverture du déficit d'investissement de 2023 à hauteur de 0.02 € (chapitre 10).
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 25 « Pour », 15 « contres »

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2024 du budget annexe « Photovoltaïque », conformément au document comptable joint en annexe.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le 23/06/2025

ID : 974-249740093-20250612-2025_C_109-DE

S²LO

Patrice SELLY